

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Assemblée Générale du lundi 06 janvier 2025

2025-01 : Installation de l'Administratrice.

Le lundi 06 janvier à 18h00,

L'Assemblée Générale du Groupement Intercommunal d'Action Sociale légalement convoquée en date du vendredi 10 décembre 2024 pour la séance du lundi 06 janvier 2025, s'est réunie Place du Village, à l'EHPAD l'Arbé, situé au 142 rue du Plan du Truy à Grand-Aigueblanche, sous la présidence d'Annie LEDUC, Administratrice du Groupement

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne, BLANC-TAILLEUR Fabienne, BRUNOD Aurore, FAVRE Sandra, KALIAKOURAS Evelyne, LEDUC Annie, MATHIS Marc, MONEY Sylvie, REILLIER Annie, ROUX-MOLLARD Alain, VIVET Gilles.

Absents et excusés : DEMONNAZ Aïcha

L'ASSEMBLEE GENERALE ;

VU le code de l'Action Sociale et de la Famille,

VU la convention constitutive du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Groupement Intercommunal d'Action Sociale »,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 17.01 de la Convention Constitutive, la fonction d'Administratrice est exercée à titre transitoire par la Présidente sortante du CIAS du Canton de Môitiers jusqu'au renouvellement complet des exécutifs communautaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'installer Madame Annie LEDUC en qualité d'Administratrice du Groupement Intercommunal d'Action Sociale

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC
Administratrice



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Assemblée Générale du lundi 06 janvier 2025

2025-02 : Détermination du représentant légal de chaque membre.

Le lundi 06 janvier à 18h00,

L'Assemblée Générale du Groupement Intercommunal d'Action Sociale légalement convoquée en date du vendredi 10 décembre 2024 pour la séance du lundi 06 janvier 2025, s'est réunie Place du Village, à l'EHPAD l'Arbé, situé au 142 rue du Plan de Truy à Grand-Aigueblanche, sous la présidence d'Annie LEDUC, Administratrice du Groupement

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne, BLANC-TAILLEUR Fabienne, BRUNOD Aurore, FAVRE Sandra, KALIAKOURAS Evelyne, LEDUC Annie, MATHIS Marc, MONEY Sylvie, REILLIER Annie, ROUX-MOLLARD Alain, VIVET Gilles.

Absents et excusés : DEMONNAZ Aïcha

L'ASSEMBLEE GENERALE ;

VU le code de l'Action Sociale et de la Famille,

VU la convention constitutive du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Groupement Intercommunal d'Action Sociale »,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 14.06 de la Convention Constitutive, les représentants des membres participent librement aux débats. Cependant, seul le représentant légal de chaque membre ou son représentant a voix délibérative.

Après en avoir délibéré,

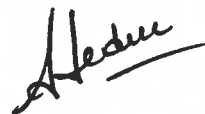
DECIDE

Sont désignés en qualité de représentants légaux les personnes suivantes :

Pour le CIAS Cœur de Tarentaise : Annie LEDUC

Pour la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche : Evelyne KALIAKOURAS

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC
Administratrice



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Assemblée Générale du lundi 06 janvier 2025**

2025-03 : Élection de l'Administrateur Adjoint.

Le lundi 06 janvier à 18h00

L'Assemblée Générale du Groupement Intercommunal d'Action Sociale légalement convoquée en date du vendredi 10 décembre 2024 pour la séance du lundi 06 janvier 2025, s'est réunie Place du Village, à l'EHPAD l'Arbé, situé au 142 rue du Plan de Truy à Grand-Aigueblanche, sous la présidence d'Annie LEDUC, Administratrice du Groupement

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne, BLANC-TAILLEUR Fabienne, BRUNOD Aurore, FAVRE Sandra, KALIAKOUDAS Evelyne, LEDUC Annie, MATHIS Marc, MONEY Sylvie, REILLIER Annie, ROUX-MOLLARD Alain, VIVET Gilles.

Absents et excusés : DEMONNAZ Aïcha

L'ASSEMBLEE GENERALE ;

VU le code de l'Action Sociale et de la Famille,

VU la convention constitutive du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Groupement Intercommunal d'Action Sociale »,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 14.06 de la Convention Constitutive, si la fonction d'Administrateur étant occupée par un représentant la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, en l'espèce Madame Annie LEDUC, le poste d'Administrateur Adjoint est nécessairement proposé à un représentant de la Communauté de Communes Vallée d'Aigueblanche.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Est désigné en qualité d'Administrateur Adjoint : Evelyne KALIAKOUDAS

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC
Administratrice



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Assemblée Générale du lundi 06 janvier 2025

2025-04 : Élection de la Commission Permanente.

Le lundi 06 janvier à 18h00,

L'Assemblée Générale du Groupement Intercommunal d'Action Sociale légalement convoquée en date du vendredi 10 décembre 2024 pour la séance du lundi 06 janvier 2025, s'est réunie Place du Village, à l'EHPAD l'Arbé, situé au 142 rue du Plan de Truy à Grand-Aigueblanche, sous la présidence d'Annie LEDUC, Administratrice du Groupement

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne, BLANC-TAILLEUR Fabienne, BRUNOD Aurore, FAVRE Sandra, KALIAKOUDAS Evelyne, LEDUC Annie, MATHIS Marc, MONEY Sylvie, REILLIER Annie, ROUX-MOLLARD Alain, VIVET Gilles.

Absents et excusés : DEMONNAZ Aïcha

L'ASSEMBLEE GENERALE ;

VU le code de l'Action Sociale et de la Famille,

VU la convention constitutive du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Groupement Intercommunal d'Action Sociale »,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 16 de la Convention Constitutive, il est créé une Commission Permanente chargée de l'administration quotidienne du Groupement afin d'assister l'administrateur dans sa gestion du groupement et de préparer les décisions de l'Assemblée Générale ;

CONSIDERANT que la Commission Permanente est composée de l'Administrateur Titulaire et l'Administrateur adjoint et de deux autres membres de l'Assemblée Générale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Sont désignés en qualité de membres de la Commission Permanente :

- Madame Annie LEDUC en qualité d'Administrateur du Groupement
- Mme Evelyne KALIAKOUDAS en qualité d'Administrateur Adjoint du Groupement
- Mme Jocelyne ABONDANCE POURCEL en qualité de représentant de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
- Mme Aurore BRUNOD en qualité de représentant de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche.

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC
Administratrice



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Assemblée Générale du lundi 06 janvier 2025

2025-05 : Débat d'Orientation Budgétaire (Articles L. 2312-1 du CGCT complété par l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe).

Le lundi 06 janvier à 18h00,

L'Assemblée Générale du Groupement Intercommunal d'Action Sociale légalement convoquée en date du vendredi 10 décembre 2024 pour la séance du lundi 06 janvier 2025, s'est réunie Place du Village, à l'EHPAD l'Arbé, situé au 142 rue du Plan de Truy à Grand-Aigueblanche, sous la présidence d'Annie LEDUC, Administratrice du Groupement

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne, BLANC-TAILLEUR Fabienne, BRUNOD Aurore, FAVRE Sandra, KALIAKODAS Evelyne, LEDUC Annie, MATHIS Marc, MONEY Sylvie, REILLIER Annie, ROUX-MOLLARD Alain, VIVET Gilles.

Absents et excusés : DEMONNAZ Aïcha

L'ASSEMBLEE GENERALE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1, L2313-1, L2313-2, L5211-36, D2312-3 et D5211-18-1,

VU le rapport sur les orientations budgétaires du CIAS pour l'année 2025,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2025 lors de la séance de l'Assemblée Générale du 6 janvier 2025.

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC
Administratrice



BUDGETS 2025

Budget	Dépenses	RECETTES									
		ARS	DEPARTEMENT	CAF	MUTUELLES ET CAISSES DE RETRAITE	USAGERS	COM COM	CIAS	BUDGETS ANNEXES	DIVERSES RECETTES	TOTAL RECETTES
EHPAD	5 032 818,44 €	1 573 459,69 €	486 669,02 €			2 627 845,51 €	230 339,00 €	81 083,03 €		33 422,19 €	5 032 818,44 €
NF	782 049,20 €		20 150,00 €			570 792,41 €	156 116,97 €	13 000,00 €	16 984,16 €	5 005,66 €	782 049,20 €
SSIAD	1 135 763,69 €	1 135 763,69 €									1 135 763,69 €
SAD	647 530,94 €		242 897,45 €		23 476,51 €	130 963,97 €	249 412,91 €			780,10 €	647 530,94 €
CIAS	3 229 751,21 €					1 235 884,15 €	455 403,62 €		1 528 721,62 €	9 741,82 €	3 229 751,21 €
TOTAL	10 827 913,48 €	2 709 223,38 €	749 716,47 €		23 476,51 €	4 565 486,04 €	1 091 272,50 €	94 083,03 €	1 545 705,78 €	48 949,77 €	10 827 913,48 €

GCSMS	1 091 272,50 €						1 091 272,50 €				1 091 272,50 €
-------	----------------	--	--	--	--	--	----------------	--	--	--	----------------

Ventilation par service

BUDGET CIAS REPARTITION DEFICITS PAR SERVICE	CIAS		Pôle domicile							Pôle hébergement			TOTAL
	CIAS	service restauration	service commun Pole domicile	portage des repas à domicile	transport accompagné	telealarme	SAD D4	SSIAD D5	Actions subventionnées	SAD	NOTRE FOYER E1	EHPAD E2	
DEPENSES	1 112 151,94 €	985 223,92 €	13 792,00 €	309 895,36 €	32 060,54 €	11 736,04 €	59 251,00 €	49 367,00 €	22 401,00 €	249 413,00 €	156 117,00 €	230 339,00 €	3 231 747,80 €
RECETTES	786 335,14 €	998 755,22 €		232 866,66 €	12 000,00 €	1 900,00 €	59 251,00 €	49 367,00 €		249 413,00 €	156 117,00 €	230 339,00 €	2 776 344,02 €
montant déficit ou excédent par service	- 325 816,80 €	13 531,30 €	- 13 792,00 €	- 77 028,70 €	- 20 060,54 €	- 9 836,04 €	- €	- €	- 22 401,00 €				- 455 403,78 €
excédent reporté													
subvention générale des COM COM													1 091 272,50 €
RESULTATS PÔLES	312 285,50 €		143 118 €										

BUDGET ANNEXE	SAD	SSIAD	EHPAD	NOTRE FOYER	TOTAL
DEPENSES	647 531 €	1 135 764 €	5 032 818 €	782 049,20 €	7 598 162 €
RECETTES	398 118 €	1 135 764 €	4 802 479 €	625 932,23 €	6 962 293 €
ECART	- 249 413 €	0 €	- 230 339 €	- 156 117 €	- 635 869 €

Répartition du besoin de financement		
CIAS	312 285,50 €	29%
Pôle domicile	143 118 €	13%
EHPAD	230 339 €	21%
NF	156 117 €	14%
SAD	249 413 €	23%
		0%
TOTAL	1 091 272,50 €	77%

PARTICIPATION DES COM COM 1 091 272,50 €

